

 CENTRE HOSPITALIER DE MILLAU www.ch-millau.fr	Centre Hospitalier de MILLAU Décision Générale	Réf. : DG N°25-2024 Date : 12/09/2024
	Diffusion : Receveur + signataires+ Internet + Intranet	Affichage : non
	Mots-clés : délégation de signature du directeur	

DELEGATION DE SIGNATURE

Annule et remplace la délégation de signature n °7BIS-2024

Le Directeur par intérim du Centre Hospitalier de Millau,

VU l'article L. 6143-7 du Code de la Santé Publique,

VU le décret n° 12-783 du 6 août 1992 relatif à la délégation de signature des directeurs des établissements publics de santé,

VU l'arrêté du 13 février 2023 de Madame la Directrice du Centre National de Gestion nommant Monsieur Benoît DURAND, Directeur Adjoint des Centres Hospitaliers de MILLAU et de SAINT-AFFRIQUE à compter du 1^{er} mars 2023,

VU la décision 2023-4116 du 31 août 2023, de Monsieur le Directeur de l'ARS Occitanie, nommant Monsieur Benoît DURAND Directeur par intérim du Centre Hospitalier de Saint-Affrique à compter du 1^{er} septembre 2023,

VU l'arrêté du 12 janvier 2024 de Madame la Directrice du Centre National de Gestion nommant Monsieur Jean-Philippe DARIN-BERTRAND, Directeur Adjoint des Centres Hospitaliers de Millau et de Saint-Affrique à compter du 12 février 2024.

VU la convention cadre de la Direction Commune entre le Centre Hospitalier Emile Borel et le Centre Hospitalier de Millau en date du 28 novembre 2022,

DECIDE :

Article 1 - Délégation permanente de signature, de compétences et de pouvoir d'administration générale est donnée à Monsieur Jean-Philippe DARIN-BERTRAND, Directeur Adjoint.

Article 2 - Cette délégation s'exercera également durant les astreintes administratives.

Article 3 - La présente délégation de signature peut être retirée à tout moment.

Article 4 - La présente délégation de signature est présentée en Conseil de Surveillance et adressée à la Trésorerie Hospitalière du Sud-Aveyron.

Article 5 - La présente décision prend effet à compter de sa publication la rendant consultable (Intranet et Internet) et sera publiée au recueil des actes administratifs de la Préfecture de l'Aveyron.

Fait à Millau, le 12 septembre 2024



Benoit DURAND
Directeur par intérim

Portée à la connaissance de
M. J.P DARIN-BERTRAND

Le 12/09/2024